



Faut-il se réjouir ou se désoler des dernières nouvelles dans le registre sans fin de la corruption ?

L'Unité permanente anticorruption (UPAC) a arrêté lundi Eric Carbonneau, un chargé de projet de Pomerleau malintentionné qui a sans doute puisé son inspiration en suivant les travaux de la commission Charbonneau.

Carbonneau aurait approché un employé de SNC-Lavalin pour lui vendre des informations stratégiques sur l'appel d'offres pour la reconstruction de l'échangeur Turcot. Pomerleau et SNC-Lavalin font partie de consortiums rivaux qui convoitent ce chantier de 3,7 milliards de dollars.

Carbonneau aurait demandé «plusieurs millions de dollars» pour fournir à SNC-Lavalin les plans et devis de Pomerleau. Une belle affaire d'enveloppe brune, l'une des spécialités de nos bâtisseurs québécois.

Carbonneau croyait frapper à la bonne porte. Après tout, des cadres de SNC-Lavalin étaient de mèche avec le directeur général du CUSUM, Arthur Porter, pour fausser l'appel d'offres lors de la construction du super hôpital. Cette fraude retentissante a mené à l'arrestation du Dr Porter et de quatre présumés complices.

Mais la culture d'entreprise a changé chez SNC-Lavalin. La firme a pris l'initiative de contacter l'UPAC et elle a aidé les enquêteurs à piéger Carbonneau.

Grâce à la collaboration exemplaire de SNC-Lavalin, Carbonneau a été neutralisé en moins de trois semaines. Il a été accusé, mardi, de fraude et d'avoir perçu des commissions secrètes.

Le commissaire à la lutte contre la corruption, Robert Lafrenière, fait partie de ceux qui se réjouissent de cette affaire.

«Je trouve ça encourageant, dans le sens où on a des gens de bonne foi qui savent où porter plainte et qui savent qu'il y aura des choses de faites. Si on tombait dans le « silence radio » sur ces événements-là, ça serait plus inquiétant», a-t-il dit.

Le geste civique posé par SNC-Lavalin témoigne d'une prise de conscience importante dans l'industrie de la construction. Dans les affaires criminelles, ce n'est pas tant la dureté de la sentence qui décourage un délinquant de passer à l'acte, c'est surtout le risque de se faire prendre. Si le monde des affaires prend le virage éthique, dénonciations à l'appui, les temps seront durs pour les Carbonneau du futur.

* * *

À propos de Brian Myles

Brian Myles est journaliste au quotidien [Le Devoir](#) , où il traite des affaires policières, municipales et judiciaires. Il est présentement affecté à la couverture de la commission Charbonneau. Blogueur à L'actualité depuis 2012, il est également chargé de cours à l'École des médias de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). On peut le suivre sur Twitter : [@brianmyles](#)

Cet article [Corruption : plus ça change, moins c'est pareil](#) est apparu en premier sur [L'actualité](#)

Corruption plus ça change moins c'est pareil

Écrit par Brian Myles

Mercredi, 01 Octobre 2014 18:29 -

.

Consultez la source sur Lactualite.com: [Corruption plus ça change moins c'est pareil](#)